

## Descriptif de l'emploi de CHARGE D'OPERATIONS H/F

### Mission générale de l'emploi

Le chargé d'opérations assure le suivi des chantiers de constructions neuves, les acquisitions-améliorations et les lotissements (activité locative et en accession, assistance à maîtrise d'ouvrage, y compris durant l'année de parfait achèvement) dans le respect des procédures de la Direction du Développement & Production.

### Activités constitutives de l'emploi

- ✓ **Phase PREPARATION DE CHANTIER**  
Valider la planification de chantier définie par le maître d'œuvre, dans le cadre du délai contractuel.  
Participer à la réunion de validation de choix des matériaux et équipements dans le cadre des marchés signés.
- ✓ **Phase CHANTIER**  
Assurer le suivi technique des chantiers, en veillant à la qualité de réalisation des travaux, au respect et au bon déroulement des marchés en termes de prestations, délais et coûts.  
Contrôler l'avancement des travaux en fonction des plannings contractuels.  
Alerter la hiérarchie en cas de dérapage dans les délais contractuels.  
Gérer les demandes de travaux supplémentaires : fiche de suivi à présenter à la hiérarchie, veiller à la mise en place des avenants.  
Organiser la visite des groupes avec les services gestionnaires en vue de la mise en location.  
Veiller à la bonne exécution des interventions du bureau de contrôle et du coordonnateur sécurité (SPS) suivant contrats.  
Détecter les problèmes et alerter la hiérarchie en cas de litige ou de contentieux.
- ✓ **Phase LIVRAISON & RECEPTION**  
Etablir dans les délais, en lien avec le pôle montage, les fiches signalétiques des groupes en vue de la détermination des charges et la mise en place des contrats de maintenance par les services gestionnaires (dossier de mise en location).  
Coordonner les livraisons des opérations en maîtrise d'ouvrage directe et VEFA aux services gestionnaires dans les meilleures conditions, notamment service Patrimoine et Agence.  
Coordonner les interventions des services gestionnaires.  
Veiller au recueil auprès de la maîtrise d'œuvre ou du promoteur (opérations VEFA) des dossiers techniques pour la mise en exploitation et s'assurer que l'ensemble des documents requis pour la vie ultérieure des ouvrages a été réuni, transmission aux services gestionnaires.

S'assurer de la communication des pièces contractuelles et réglementaires par le bureau de contrôle et coordonnateur sécurité (SPS).

S'assurer de la transmission par la maîtrise d'œuvre des procès-verbaux de réception ou du procès-verbal de livraison par le promoteur (opérations VEFA). Vérifier leur contenu, notamment la formulation des réserves.

✓ **Suivi de la levée des réserves et suivi durant l'année de parfait achèvement**

S'assurer de la levée des réserves et de l'intervention des entreprises dans les meilleurs délais.

Gérer les réclamations pendant l'année de parfait achèvement.

✓ **Clôture du dossier technique**

Compléter la partie technique de la fiche de clôture des opérations en lien avec le pôle financier.

Adresser les déclarations d'achèvement des travaux.

Veiller le cas échéant à l'établissement et au dépôt de permis de construire modificatifs de régularisation.

✓ **Actions qualité – Valorisation des opérations**

Appliquer ou adapter, développer les procédures sur les phases chantier – réception/livraison et suivi pendant l'année de parfait achèvement.

Optimiser le déroulement du processus de livraison pour un respect des dates programmées et de la qualité des finitions. Etre force de proposition dans l'amélioration du processus de passage de relais avec les services gestionnaires.

Réaliser les bilans de suivi de chantier : qualité d'intervention des entreprises en cours de chantier, en phase réception et durant la GPA, appréciation sur les produits et équipements, appréciation sur les intervenants. Comparatif de l'évolution de l'opération entre la commande, le programme définitif et le produit livré, comparaison des délais entre ceux prévus et ceux constatés.

### **Connaissances ou compétences requises pour la réalisation de l'emploi**

Formation Bac + 2 minimum (BTS ou DUT) complété par une expérience professionnelle en suivi de travaux (secteur immobilier – bâtiment) d'au moins 3 ans.

Connaissances solides du monde du BTP

Maîtrise des outils informatiques

Rigueur et sens de l'organisation

Autonomie et réactivité

Aptitude au travail en équipe.